



Qui pourrait nier l'importance du fait religieux en entreprise ? Alors même que l'Islam s'invite partout dans notre société (port du voile, prière dans les rues, refus de serrer la main aux femmes...) et que l'on entend nos responsables politiques envisager une réforme de la loi de 1901, comment croire que cette question bien concrète ne s'invite pas dans nos organisations. Face à cela, que faire ? Le législateur a tranché, certes, mais nous, que faisons-nous lorsque nous sommes confrontés à cette question ? Devons-nous rester absolument neutre ? Faut-il interdire... sanctionner ? Faut-il témoigner et parler de notre foi ?

### 1/ «LES FAITS SONT TÊTUS» Lénine

L'étude annuelle menée avec l'institut Montaigne et l'Observatoire du Fait Religieux en Entreprise le démontre : la religion au travail pose des questions qui n'ont pas de réponses simples. En 2019, l'étude fait apparaître que :

- 70 % des répondants rencontrent régulièrement ou occasionnellement le fait religieux au travail
- Plus de la moitié des faits religieux nécessitent une intervention managériale, contre seulement un quart en 2014
- Dans 10% des cas, les managers s'avouent complètement débordés. C'est le cas, notamment, lorsque les demandes sont portées par plusieurs salariés.
- Dans 19 % des cas, ces faits génèrent des tensions et/ou des conflits. C'est trois fois plus qu'il y a six ans.
- Les faits religieux les plus fréquents au travail sont : demande d'aménagement du temps de travail ou de congés, port visibles d'un signe religieux, prière pendant le temps de pause

### 2/ Le bain, l'EAU du bain... et le bébé

Le sujet de la laïcité est délicat. Il d'autant plus délicat qu'on sait qu'il est essentiellement lié à la croissance de l'Islam dans notre pays. Pour y répondre en partie, la loi El Khomri permet à chaque entreprise d'introduire le « principe de neutralité » au sein de son règlement intérieur. Dans certains pays, on parle même de tolérance zéro... et aucune manifestation de sa foi n'est possible sur son lieu de travail.

Mais lorsque l'on est entrepreneur et dirigeant chrétien, peut-on se satisfaire de ce type de réponse ? Ne doit-on pas se réjouir de travailler avec des personnes qui croient en Dieu ? Faut-il jeter le bébé avec l'eau du bain ?

Là encore, il faut discerner. A quel motif répondent les manifestations religieuses qui existent dans l'entreprise ? Est-ce l'expression naturelle d'une foi ou une forme de « provocation » qui cherche à imposer, à cliver ?

- Face à ce qui peut être de la « provocation » il faut évidemment réagir fermement et rappeler les règles de l'entreprise qui n'a pas vocation à devenir un lieu d'expression de sa foi.
- D'autres situations nécessiteront plutôt un échange qui peut aller jusqu'à un partage sur sa propre foi, voire même un témoignage en parlant du Christ.

### 3/ Objectiver et expliquer

Si le sujet est délicat, c'est qu'il est trop souvent passionnel. Nous connaissons mal l'Islam et nous en avons peur, nous avons du mal à parler de notre foi en dehors de nos réseaux habituels, nous sommes soumis aussi à la pression médiatique qui ne tolère aucun écart de langage.

Pour sortir de cette spirale négative, il faut objectiver et regarder les problèmes en face. Dans l'entreprise, tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Il faut ouvrir le dialogue et former les managers qui sont en 1<sup>er</sup> ligne. Il serait intéressant qu'on propose une démarche d'éducation, de formation, sur ce sujet. Dans tous les cas, la tolérance zéro à la Française, ne sera pas tenable à terme.

### 4/ Que pouvons-nous faire ?

**Dieu agit et parle. Comme entrepreneurs et dirigeants chrétiens, nous devons donc être dans les actes et dans la parole, dans le témoignage mais aussi dans l'annonce de la Bonne nouvelle. Si on se contente des actes, on fait de l'humanitaire. Si on est que dans la parole, c'est du vent. Il faut que les paroles agissent.**

Mais attention, les deux passent par un chemin de pauvreté. Il ne faut pas se mettre en surplomb comme si l'on dominait la situation mais le faire dans un lien d'humanité et dans un regard amoureux sur l'autre.



Comment puis-je témoigner de ma foi dans mon quotidien d'entrepreneurs et de dirigeant chrétien ?



Suis-je capable d'affronter ces situations où la foi des autres se manifeste au grand jour ?



Suis-je capable de vivre sereinement un dialogue inter-religieux ? Ai-je pensé à me former sur ces sujets avec l'aide des EDC <https://www.lesedc.org/temps-de-ressourcement/le-fait-religieux-en-entreprise/> ou dans d'autres cercles ?

Retrouvez d'autres documents sur la rubrique dossiers d'actualité des EDC

[https://www.lesedc.org/questions-dactualites/laicite\\_en\\_entreprise](https://www.lesedc.org/questions-dactualites/laicite_en_entreprise)